

NOVEMBRE 2023

N°6 | 2023

Le Caneoir

INFO S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DEVILLARS-SAINTE-CROIX

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ



Fermeture de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera
fermée du 25 décembre 2023 jusqu'au 5 janvier 2024,
réouverture le lundi 8 janvier 2024.



La Municipalité et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent
de joyeuses fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Ne jetez pas vos ordures ménagères dans les poubelles publiques !

Nous avons constaté une augmentation significative de la quantité de déchets ménagers dans les poubelles sur le domaine public.

Ces poubelles, disposées sur le domaine public communal, sont mises à disposition des promeneurs et visiteurs de la Commune.

Elles ne sont en aucun cas destinées aux habitants qui doivent se procurer des sacs officiels pour y déposer leurs ordures ménagères.

De plus, cette pratique engendre des frais supportés par la collectivité.

Nous savons compter sur le civisme et la compréhension de chacune et chacun et vous en remercions vivement par avance.

La Municipalité





CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

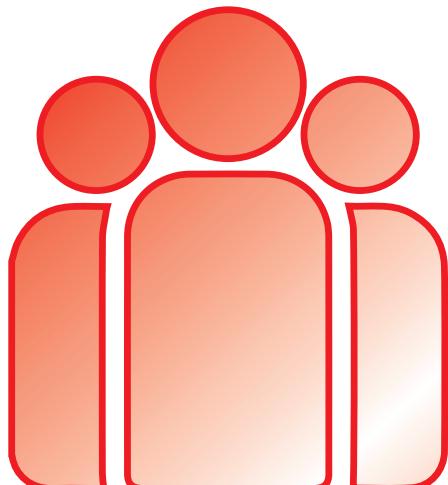
«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. I du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»



ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes Intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 octobre 2023.
7. Assermentations.
8. Préavis municipal N° 07/2023 relatif à l'approbation d'un règlement concernant les périodes d'ouverture et de fermeture des magasins.
9. Préavis municipal N° 9/2023 relatif au budget 2024.
10. Préavis municipal N° 10/2023 addendum au règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux.
- II. Postulats/motions.
12. Divers.



**JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023
À 19H30 À LA
SALLE DU CONSEIL**



Nous cherchons des bénévoles

**pour venir en aide aux plus démunis
des communes de l'Ouest lausannois
par une aide alimentaire ponctuelle..**

En savoir plus ? Poser des questions ?

Si vous pouvez offrir, selon vos disponibilités, quelques heures par mois, visitez notre site internet :

<https://www.cartonsducoeur-ouest-lausannois.ch>

Ou appelez le 079 407 73 19

Ou envoyez un mail à contact@cartonsducoeur-ol.ch



QUEST LAUSANNOIS



BIEN MANGER POUR BIEN BOUGER, UN DES ENJEUX DU BIEN VIEILLIR

En vieillissant, le corps change et les besoins nutritionnels évoluent. En effet, on perd du muscle et les os se fragilisent. C'est pourquoi, les besoins en protéines sont plus importants à partir de 60-65 ans. Pour éviter ce phénomène, il est important de bouger régulièrement et consommer suffisamment de protéines. De plus avec l'âge on perd la sensation de faim et de soif. Il est donc important de manger et s'hydrater avant de ressentir la faim et la soif.

Bien manger est donc essentiel pour rester en forme, conserver son autonomie et bien vieillir. Le plaisir de manger est également important et n'oubliez pas que l'on mange avec tous nos sens!

Voici 10 conseils pour faire de votre alimentation un allié pour votre santé:

- Veillez à ne pas sauter de repas.
- Consommez 1 source de protéines à chaque repas pour le maintien des muscles et des os (œufs, viande, volaille, poisson, tofu, fromage, lait, yaourt, séré, lentilles, fèves, pois chiches, etc.)
- Consommez 1 féculent à chaque repas pour apporter de l'énergie à votre corps (pain, pommes de terre, pâtes, riz, céréales, etc.).
- Mangez 5 fruits et légumes par jour pour les vitamines et minéraux qu'ils contiennent.
- Veillez à prendre de la vitamine D en gouttes pour la santé de vos os.
- Pensez à boire suffisamment d'eau (entre 1 et 2L), avant même d'avoir soif.
- Bougez régulièrement (prendre les escaliers, se déplacer à pied, jardiner, faire du vélo, de la natation ou aquagym, etc.).
- Variez un maximum votre alimentation et osez la couleur en préparant une assiette avec des aliments colorés.
- Dressez une jolie table et mangez dans le calme.
- Partagez vos repas avec des connaissances, amis ou famille à la maison ou au restaurant. Il existe également une multitude de possibilités pour prendre un repas en compagnie (tables d'hôtes, repas communautaires, centres d'accueil temporaires). N'hésitez pas à vous adresser à votre commune pour vous orienter.

Dans le cadre de cette campagne, **votre CMS est à disposition pour répondre à toutes vos questions au 0848 822 822.**



LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS CÉLÈBRE SA CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION ET L'INAUGURATION DE SON COMPTE INSTAGRAM



POLICE
OUEST LAUSANNOIS

Le jeudi 21 septembre 2023, les agentes et agents ayant terminé leur formation, les policières et policiers, de même que les assistantes et assistants de sécurité publique et un collaborateur, nouvellement engagés, ont prêté serment sur la place du Collège de la Plaine à Chavannes-près-Renens. Ce jour marque également l'ouverture du compte Instagram de la POL.



Le jeudi 21 septembre 2023, la POL a tenu sa cérémonie d'assernementation à Chavannes-près-Renens. L'événement a été marqué par la prestation de serment de cinq agents et agentes ayant récemment terminé leur formation, six policières et policiers nouvellement engagés, ainsi que quatre assistantes et assistants de sécurité publique, de même qu'un collaborateur civil.

Le Municipal de police, Monsieur Björn Bettex, a accueilli le corps de police ainsi que les nombreux invités sur le territoire



de la commune et a délivré le message de la Municipalité de Chavannes-près-Renens.

Cet événement a été honoré par la présence de Monsieur Laurent Miéville, Président du Grand Conseil, qui a prononcé un discours soulignant la reconnaissance du Grand Conseil et des Autorités cantonales par rapport à l'engagement policier.

Le Commandant de la POL, le Major Stefan Bérard, a saisi cette occasion pour rappeler aux policières et policiers que les pouvoirs qu'ils leur sont attribués, pour être en mesure d'accomplir leurs missions, sont lourds en responsabilité et qu'ils nécessitent une éthique personnelle et professionnelle irréprochable. La pres-

tation de serment a notamment pour objectif d'en prendre pleinement conscience et en appeler à l'humilité dans l'exercice de ces prérogatives.

Ouverture du compte Instagram

La POL est heureuse d'annoncer l'ouverture de son compte officiel sur Instagram, sous le nom «policeouestlausannois». Cette initiative marque un pas significatif dans les efforts continus de la POL pour établir une communication plus étroite avec la population du district de l'Ouest lausannois.

La POL partagera régulièrement des conseils de prévention pour assurer la sécurité de la communauté, fournira,

entre autres, des informations sur les opportunités de recrutement au sein de l'organisation, diffusera des informations sur la circulation routière et tiendra la population informée des dernières actualités et événements liés au corps de police.

La POL invite chaleureusement la population à suivre son compte Instagram @policeouestlausannois et à s'engager activement dans cette plateforme pour renforcer la communication et la collaboration entre la police et la communauté.

Vous avez la possibilité de visionner les images de la cérémonie d'assermentation sur le site www.polouest.ch et sur le compte Instagram.

LA POLICE DE L'OUEST LAUSANNOIS OBTIENT LE LABEL EDUQUA

La Police de l'Ouest lausannois est fière d'avoir obtenu le label eduQua dans la formation continue pour les métiers de la police. Cette reconnaissance officielle de qualité confirme l'engagement de la POL envers la formation de ses agentes et agents et souligne l'importance de ce domaine dans la réussite de leurs missions.

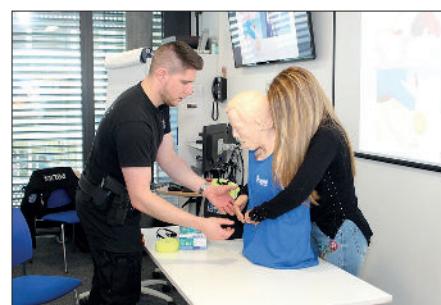
La POL est convaincue que la formation est un élément essentiel dans la réalisation des missions professionnelles des policières et policiers. Pour ce faire, elle a développé une offre de formation continue complète qui répond aux besoins spécifiques et aux exigences du terrain. 23 formateurs internes, dont la plupart sont certifiés «formateurs d'adultes FSEAI», permettent d'atteindre l'objectif fixé.

Afin de poursuivre sur la garantie de qualité de ses prestations, la POL s'est soumise à l'audit nécessaire à l'obtention du label eduQua. La démarche a révélé quelques points d'amélioration mineurs portant essentiellement sur les axes stratégiques liés à l'amélioration des processus et non sur la qualité des actes métiers.

L'obtention du label eduQua représente un jalon significatif pour la POL. Cette certification témoigne de la capacité de la POL à offrir une formation continue

de qualité à ses collaboratrices et collaborateurs et de garantir ainsi leur développement professionnel continu et leur capacité à faire face aux défis rencontrés sur le terrain.

eduQua est le plus répandu des labels qualité développés pour les prestataires de formations continues en Suisse. En se certifiant, la POL s'engage à maintenir, évaluer et développer la qualité de son offre de formation. A ce jour, plus de 1'000 écoles, instituts et académies sont certifiés, dont une dizaine de corps de police en Suisse.



Fermeture des postes de police durant les fêtes

Dès le 22 décembre 2023, à 12h00, les postes de la Police de l'Ouest lausannois, sur le territoire des communes d'Ecublens et Renens, seront fermés durant les fêtes de fin d'année.

La population pourra se rendre à l'Hôtel de police, ouvert 24h/24.

Nous serons à nouveau à votre disposition dès le 3 janvier 2024.

Urgences : 117

Hôtel de police | 24h/24 | 7j/7

Route des Flumeaux 41 – 1008 Prilly



REVUE ANNUELLE DU SDIS SORGE

En date du samedi 4 novembre 2023, sous de belles bourrasques automnales, une belle partie de la population de Villars-Sainte-Croix se rassemblait à l'abri des parapluies afin d'assister à la revue annuelle du SDIS Sorge, nos vaillants pompiers.

Sous la haute direction de Monsieur le Major Stéphane Gauchat et son remplaçant Monsieur le Capitaine Vincent Lavanchy, quatre ateliers de travail ont été exercés.

- La descente d'un blessé en position horizontale de la salle du Conseil avec le travail de la grande échelle et de son support idoine.

- Un incendie simulé d'une haie au Sud du collège
- L'enfoncement d'une porte simulée avec les outils spécifiques.
- Enfin, pour les pompiers juniors pour manipuler les outils de base comme les tuyaux, les lances déportées.

Avec le système de rotation des groupes de travail, les équipes ont pu s'entraîner courageusement sous des trombes d'eau. Les uniformes et les corps étaient trempés, les coeurs ensoleillés. Cette après-midi s'est déroulé dans un esprit d'équipe et de bonne humeur.

Les exercices terminés, le matériel rangé, tous se sont retrouvés à la caserne

des pompiers de Bussigny pour le dernier «garde-à-vous» de la journée, la remise des diplômes, les nominations et les casques de grade. Cette courte cérémonie a été suivie d'un buffet dinatoire en présence des autorités législatives et exécutives. Les familles étaient aussi invitées.

Le corps des pompiers s'est réuni à Crissier pour un repas très convivial.

Merci à notre grand «reporter» Pierre David pour la qualité de ses photos. L'ensemble sera diffusé sur le site de la Commune.





VILLARS-SAINTE-CROIX EN IMAGES!

Découvrez les événements et manifestations qui ont eu lieux à Villars-Sainte-Croix en images, ainsi que de belles prises de vue du Village.

Cette galerie est régulièrement mise à jour en fonction de l'actualité de la commune. N'hésitez pas à y revenir.

Pour y accéder, scannez simplement le QR code ci-dessous :





À VOS AGENDAS!

2023

Mercredi 6 décembre
St-Nicolas

Vendredi 8 décembre
Noël des aînés

Lundi 11 décembre
Vente des sapins de Noël

Jeudi 14 décembre
18h30 fenêtre de l'Avent
à la chapelle avec
l'exposition d'une crèche
réalisé par M^{me} Schmalz

Samedi 16 décembre
Dimanche 17 décembre
De 14h00 à 16h00
Exposition de la crèche
à la chapelle

Lundi 25 décembre
Noël 10h00 à la chapelle

ZIGZAG THÉÂTRE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN JANVIER AVEC UN SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE: QUI A PEUR DU LOUP?

Entrez dans les forêts profondes, où se tapit le loup, pour un mélange jubilatoire de contes et de comptines traditionnels racontés à la fois en français et en langue des signes. Ici les mots et les gestes, se complètent, se transforment, et invitent à redessiner les contours des histoires que nous croyons connaître. Un moment de plaisir à partager en famille.
Un spectacle accessible au public sourd ET entendant de la compagnie Art Sign (F)

Salle du Conseil
Samedi 20 janvier 2024 à 14h et 16h
Dimanche 21 janvier 2024 à 11h
Dès 3 ans – Tarif 10 CHF / personne
Réervations: zigzagtheatre.ch



Commune de Villars-Sainte-Croix
Au Village 23
CH-1029 Villars-Ste-Croix

Horaire du guichet

Lundi: 8h00 – 12h00
Mardi: 8h00 – 12h00
Mercredi: 7h00 – 12h00
Jeudi: 8h00 – 12h00

Téléphone
021 701 16 10

Greffé municipal

greffe@villars-sainte-croix.ch

Bourse communale

bourse@villars-sainte-croix.ch

Office de la population

controle.habitants@villars-sainte-croix.ch